Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 022-212200323-20251213-2025_096-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 6 décembre 2025
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 6 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize décembre à 9h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Patricia BOUGAULT, Hubert CHOLET et Marie-Paule GUILLEMOT, Adjoints au Maire David MAILLARD, Dominique BRIAND, Marie GUILLOU, Marie-Hélène GRAFFIN, Marc PRIOL, Marilyne CHOUX, Catherine REHEL, Tiphaine MEHEUST, Adrien BOUDET et Stéphanie YVERGNIAUX, Conseillers Municipaux
Etaient absents	Frédéric GASREL, Hubert GUERIN et Jean-Yves NOGUES
Pouvoirs	Frédéric GASREL donne pouvoir à Dominique BRIAND et Jean-Yves NOGUES donne pouvoir à Marina LE MOAL
	Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2025-096
Objet : Etat des décisions de Madame la Maire dans le cadre de ses délégations	

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021.07.08 du 15 juillet 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal à Madame la Maire,

Madame la Maire informe le Conseil municipal des décisions prises depuis le 20 novembre 2025 :

Décision	**Date de décision**
Reprises gouttière et descente eau pluviale sur bâtiment Guy Hoquet - CHOUX TOITURE : 684,07 € HT	24/11/2025
Réparation Renault Trafic - GARAGE L'HOMME : 496,42 € HT	26/11/2025
Réparation tracteur - ETS HERVE : 872,83 € HT	27/11/2025
Impression du magazine - ROUDENN GRAFIK : 2 365 € HT	27/11/2025
Déplacement du lave-vaisselle de l'ancien restaurant scolaire à la salle des fêtes - QUIETALIS : 1 267 € HT	03/12/2025
Réparation de la tondeuse Toro à conducteur porté debout – MPS DINAN : 814,89 € HT	09/12/2025
Fourniture de 15T de granulés bois – FÉE DU FEU : 4 827,30 € HT	10/12/2025

Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 022-212200323-20251213-2025_096-DE

Décision – Droit de préemption	**Date de décision**
Déclaration d'intention d'aliéner - SELARL LAUBE, LHOMME & DELMAS - 9 A rue de Rennes - AC 191 : Renonciation	24/11/2025
Déclaration d'intention d'aliéner - SELARL LAUBE, LHOMME & DELMAS - 55 rue de Dinan - AH 66 : Renonciation	24/11/2025

Fait à Caulnes le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

